DEMAIN SE DESSINE ENSEMBLE

Bulletin communal

Février 2017

Le sommaire

- L'éditorial de Monsieur le Maire	page 2
- Bilan financier 2016	pages 3 à 5
- GR6	page 6
- SUDGIMAD	page 7
- Le Clos des Acacias	page 8
- L'ÉCOLE	page 9
- LAÏCITÉ	page 10
- Les commémorations	page 11
- La Restauration Scolaire	page 12
- Marche rose et Concert	page 13
- Les ADOS	pages 14 et 15
- Goûter gourmand des Aînés	page 16
- NOËL des enfants	page 17
- Caudrot autour de 1900	pages 18 à 20
- Le vieux Caudrot s'en va	page 21
- Bernard GOURGUES	pages 22 et 23
- AUTREFOIE	pages 24 et 25
- Passer son permis de conduire à pas cher	page 26
- La Vie Associative	pages 27 à 32
- L'État-Civil	page 33
- Les Renseignements Utiles	pages 34 et 35
- L'Épilogue	page 36

Editorial

Caudrotaises, Caudrotais,

L'équipe municipale, à qui vous avez accordé votre confiance, bouclera en mai 2017 la moitié de son mandat.

Lors des vœux du 14 de ce mois, vous avez pu noter que les engagements pour l'année 2016 ont été tenus.

Les finances sont stabilisées, des économies sur les fluides ont été réalisées, le patrimoine communal est entretenu.

Toutefois, de nouveaux challenges sont proposés à l'équipe municipale pour 2017 avec l'intégration de la commune à la **CDC du Réolais en Sud Gironde.** A cet égard, 2017 sera déterminante.

Il ne devrait pas y avoir de difficultés insurmontables, les propos du **Président Francis ZAGHET** étant plutôt rassurants.

Après trois années de travail, de gestion, d'observations, l'équipe municipale vous propose un grand projet pour les deux prochaines années : **la Sécurisation des voies de circulation sur le territoire intra-muros de la commune de Caudrot**

Dans un premier temps, notre réflexion s'est concentrée sur la partie de la RD227 qui est la Rue des Écoles. Ce projet intègre naturellement la Rue de la Gare et la Rue de la Chausse jusqu'à la RD137 qui mène à Sargos.

Le deuxième projet concerne la RD1113 et plus particulièrement la portion qui va de l'entrée du village jusqu'à la Rue des Écoles. Sur cette portion de route, passent quotidiennement plus de 7000 véhicules et de nombreux commerces et services y sont présents.

Le coût financier de ces deux opérations est estimé à 338.000 €, somme élevée compte tenu de nos disponibilités financières, dues au remboursement important des emprunts que nous avons tenté plusieurs fois, et encore tout récemment, de renégocier sans succès. La disparition de la **CDC des Coteaux Macariens** nous fait bénéficier d'une petite enveloppe qui participera à la réalisation de ces opérations.

Toutefois les demandes d'aides faites aux niveaux de l'**État** et du **Département** doivent venir compléter ce plan de financement. Si cela devait ne pas s'avérer, fût-ce partiellement, la commune de Caudrot, malgré ses efforts, ne sera pas en capacité de financer ces projets. Je rappelle que l'équipe municipale a pris l'engagement de ne pas alourdir la dette de la commune durant ce mandat et cet engagement sera tenu. : l'équipe municipale est donc en accord avec les orientations annoncées en début de mandat.

Les finances et le budget sont maitrisés.

Les biens communaux sont entretenus et rénovés.

L'École, les associations restent une priorité de la municipalité, bien évidemment en fonction des possibilités financières de la commune.

Je peux vous assurer que l'équipe municipale est toujours aussi dynamique et motivée après trois années de gestion. Au cours du premier semestre 2017, nous aurons l'occasion d'échanger et de débattre lors de réunions publiques qui auront comme sujets : le budget 2017, les projets de sécurisation des voies de circulation de Caudrot intra-muros.

Caudrotaises et Caudrotais, merci encore pour votre confiance.

Je vous souhaite une bonne année 2017 et plein de réussite pour vos projets, sans oublier l'indispensable santé.

J'♥ CAUDROT

Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

En vérité, je connais ici des jours heureux, pourtant je n'ai pas pleine et entière confiance en ce bonheur, en cette quiétude. L'un peut être la conséquence de l'autre. L'homme se déclare rarement satisfait ; tantôt il trouve que ça va trop bien, tantôt il estime que ça ne va pas assez bien.

Vincent van Gogh écrivant à son frère Théo

Le travail du Conseil Municipal

Bilan financier 2016

Lors des vœux du Maire du 14 janvier 2017, nous avons eu l'occasion d'exposer la santé financière de notre Commune et de préciser les actions entreprises en 2016. Comme ces dernières années, la Municipalité de Caudrot continue d'assurer une gestion contrôlée et prudente de son Budget. **De quelle façon ? En maîtrisant avec vigilance les dépenses de fonctionnement.**

En 2016, les charges réelles de fonctionnement ont diminué de 2% (elles avaient déjà diminué en 2015 de 1.96%), les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 2,2% (3.78% en 2015)

En sélectionnant des dépenses d'investissement pouvant être raisonnablement financées.

En s'assurant que notre capacité d'autofinancement brute soit importante.

L'excédent entre recettes et dépenses de fonctionnement (CAF brute) doit permettre le remboursement annuel des emprunts et le financement en propre des dépenses d'équipement (ce qui a été le cas en 2016 : 246.552 € de CAF brute pour 135.952 € d'emprunts à rembourser en capital). Il faut aussi savoir que chaque année, nous résorbons une partie du déficit d'investissement : 49.000 € en 2014, 55.000 € en 2015 et 28.931 € en 2016.

A noter que ces résultats positifs ont été réalisés sans augmentation de la part communale des taux d'imposition, sans avoir à recourir à un nouvel emprunt et en dépit d'une baisse des dotations de l'Etat (- 4% entre 2014 et 2015 et - 4% entre 2015 et 2016 soit une baisse de 15.000 € ces deux dernières années) .

En maîtrisant notre masse salariale

Le recrutement d'agents dans le cadre d'emplois avenir et CAE-CUI a notamment permis d'assurer la bonne continuité et qualité des services tout en bénéficiant des aides de l'Etat. Le Compte Administratif de notre Commune, conforme au Compte de gestion transmis par la Trésorerie de Langon, présente les résultats comptables suivants en 2016 :

Section de fonctionnement : excédent de 246.552,40 €
Section investissement : excédent de 28.931,04 €

Fonctionnement
Dépenses réelles

Budget primitif	CA 2016
816 448.71 €	758 400.80 €

	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	318 292.00 €	270 614.45 €
Charges de personnel	355 950.00 €	349 157.59 €
Autres charges de gestion	82 250.00 €	78 672.05 €
Charges financières	59 956.71 €	59 956.71 €

Il n'y a pas
de petites
économies

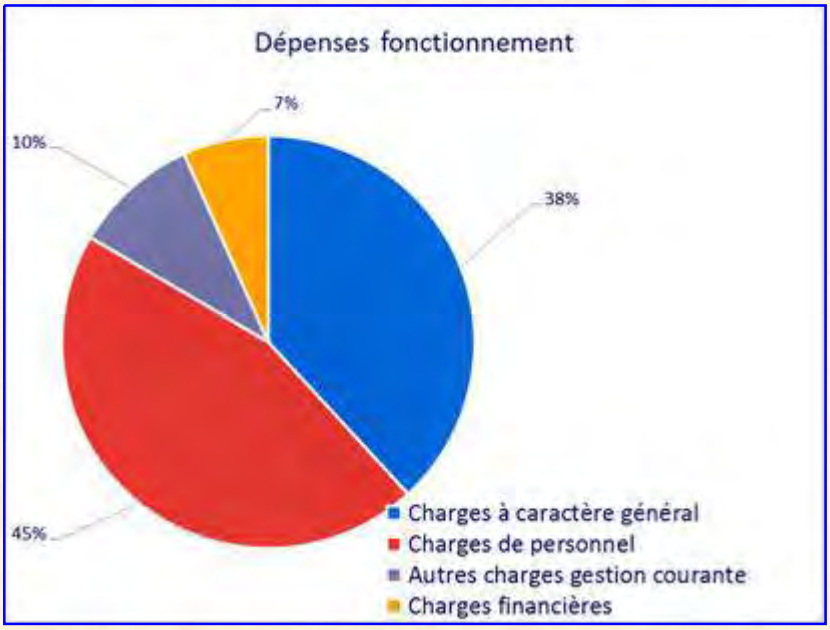

…/…

Le travail du Conseil Municipal

Recettes de fonctionnement

	Budget primitif	CA 2016
	982.957,00 €	1.004.953,22 €

	Prévu	Réalisé
Remboursement Rémunération personnel	6 000.00 €	18 472.65 €
Produits des services	78 240.00 €	81 944.76 €
Impôts et taxes	616 567.00 €	614 415.80 €
Dotations et participations	248 150.00 €	253 678.93 €
Revenus des immeubles	34 000.00 €	34 239.23 €
Participation syndicat eau	0.00 €	1 005.85 €
Produits exceptionnels	0.00 €	1 196.00 €

Quels ont été les investissements réalisés en 2016 ?

Travaux d'insonorisation dans nos deux restaurants scolaires : les aménagements décoratifs aux murs et au plafond ont rendu ces lieux plus agréables et ont eu pour objectif d'obtenir un niveau sonore plus confortable pour les élèves et le personnel de cantine. Vous pouvez maintenant prendre connaissance des principales informations municipales sur le panneau électronique d'informations.

Travaux de voirie et achat de matériel : réfection de la Route de Laffitte, études pour la mise en sécurité de la RD1113 , de la Rue de la Gare et de la Rue des Écoles, marquage de sécurité sur la voirie départementale. Achats d'un échafaudage, d'un broyeur et d'un souffleur.

Rénovation de notre éclairage public pour en diminuer le coût : mise en place de nouvelles illuminations de Noël, rénovation des foyers, installation d'un nouvel éclairage sur les bords de Garonne et la Route de l'Oustalet, face au nouveau cabinet médical. Entretien de nos bâtiments communaux : installation d'un mitigeur au vestiaire du stade, divers travaux de remise en conformité, aménagement des cours d'école. Mise à jour de l'informatique pour notre école : installation d'un serveur neuf, de logiciels récents, remise aux normes du premier matériel numérique installé en 2009, WIFI disponible dans toute l'école et le local périscolaire.

Achat d'un camion Renault.

Des subventions ont été attribuées pour toutes ces dépenses d'investissement par le Conseil Départemental (23.000 €) et par l'État (6200 €).

Quelles réalisations sont-elles envisagées pour 2017 (avec sans doute des achèvements en 2018) ?

Travaux de sécurisation routière et rénovation des trottoirs sur la RD1113
Travaux de sécurisation routière « Rue des Écoles » et « Rue de la Gare + Rue de la Chausse »
Travaux voirie : panneaux de signalisation, travaux de réfection partielle de la Route de La Gabache
Réfection de la toiture de l'église
Remplacement de chaudières (école et logement communal)
Aménagements à l'école : changement de rideaux, achats de meubles de rangement et de manuels scolaires, travaux divers d'entretien.
Remise en état convenable du parking SNCF (avec l'accord enfin obtenu de la SCNF qui se refuse à effectuer elle-même ces travaux)

> Il ne peut y avoir de crise la semaine prochaine, mon agenda est déjà plein.
> Henry KISSINGER

Analyse financière de la Commune de Caudrot

La Direction Régionale des Finances Publiques de la Gironde nous a communiqué l'indicateur de la qualité des Comptes : **indice 19,5** correspondant à une très bonne qualité comptable.
Les bons résultats de l'exercice 2016 nous encouragent à poursuivre nos efforts dans une bonne maîtrise du budget en dépenses de fonctionnement permettant la réalisation d'investissements destinés à l'entretien de notre Patrimoine et à l'amélioration de notre cadre de vie.

.../...

Le travail du Conseil Municipal

Recettes Investissement 2016

Créances SDEEG	39 566,48 €
FCTVA	27 002,00 €
Excédent Fonct.	210 001,96 €
Subvention investissement	29 285,00 €
Taxe aménagement	1 160,12 €
Emprunts SDEEG	39 566,48 €

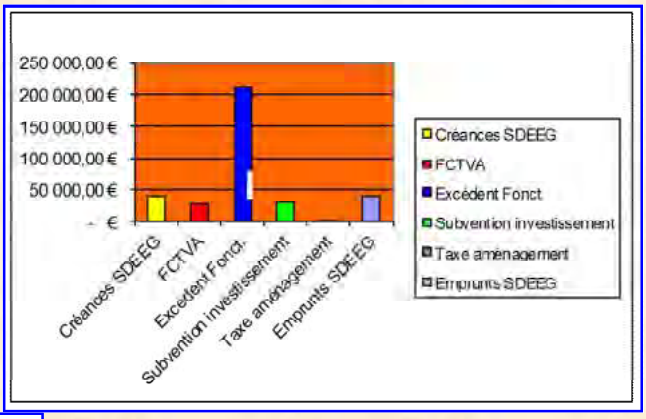

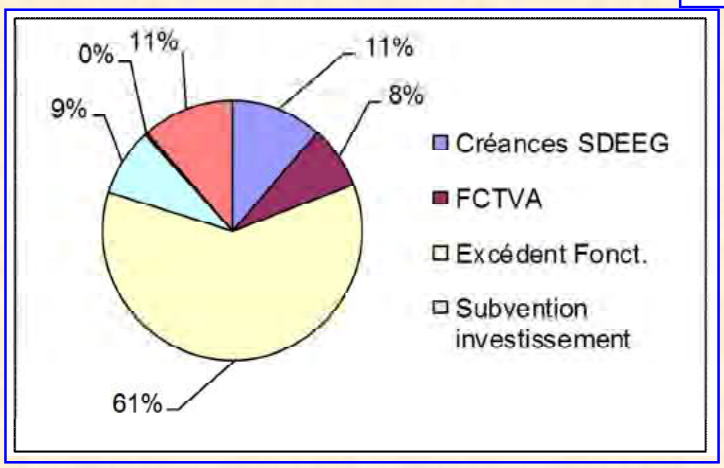

Dépenses Investissement 2016

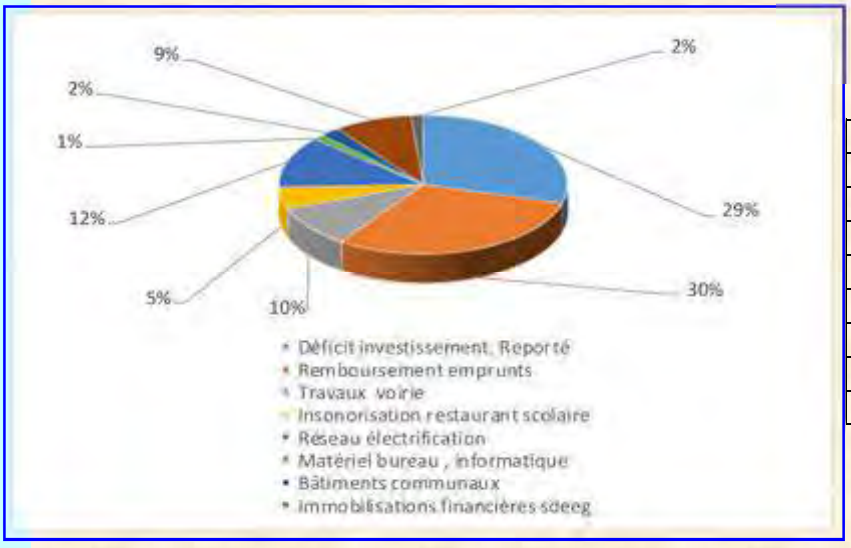

Déficit investissement. Reporté	131 740,54 €
Remboursement emprunts	135 952,65 €
Travaux voirie	43 643,80 €
Insonorisation restaurant scolaire	22 893,00 €
Réseau électrification	53 956,33 €
Matériel bureau , informatique	5 507,98 €
Bâtiments communaux	10 130,76 €
Immobilisations financières sdeeg	39 566,48 €
Achat camion	6 000,00 €

Si l'argent poussait dans les arbres, j'aurais le pouce vert

J'❤ CAUDROT

Édouard LENGAIGNE
2ème Adjoint au Maire

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

Le **chemin de Grande Randonnée GR6** traverse Caudrot du Sud au Nord et son balisage vient d'être intégralement rénové par les services compétents du Conseil Départemental. La photo montre le poteau d'orientation centrale situé au Foyer Rural.

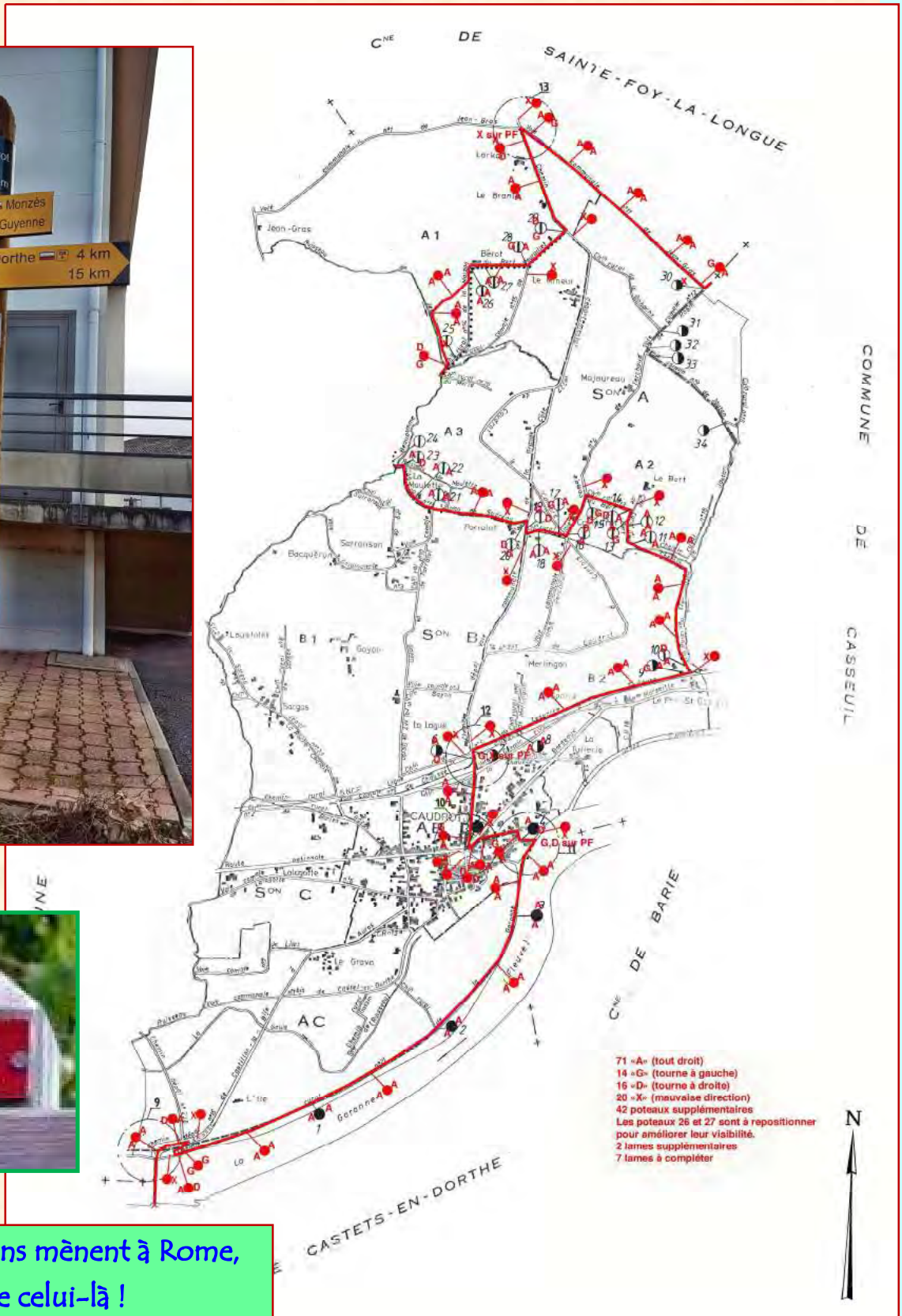

Tous les chemins mènent à Rome, même celui-là !

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

Le groupement **SUDGIMAD** (**Sud Gironde Maintien à Domicile**), composé d'un **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** (**SAAD**), d'un **Service de Soins Infirmiers à Domicile** (**SSIAD**) et d'une **Équipe Spécialisée Alzheimer** (**ESA**) continue de faire évoluer ses services et actions pour les personnes accompagnées.

Des actions ont été réalisées lors du dernier trimestre 2016 pour les aidants et les bénéficiaires accompagnés par l'Equipe Spécialisée Alzheimer. En effet, dans le cadre des programmes d'Aide aux aidants familiaux, SUDGIMAD a organisé un groupe de formation sur le mois d'octobre. Proposée et animée par une bénévole et une psychologue de l'**ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER**, la formation permettait d'aborder différents thèmes tels que : la connaissance de la maladie, l'accompagnement de l'aidant au quotidien, la communication et la compréhension de son proche, le rôle de l'aidant familial, l'entrée et la vie en établissement d'hébergement.

La participation a été importante puisqu'une dizaine d'aidants familiaux ont répondu présents. Ceux réticents à laisser leur proche à la maison ont trouvé une oreille attentive auprès de SUDGIMAD.

En effet, en partenariat avec la municipalité de Caudrot, les professionnels de l'**Equipe Spécialisée Alzheimer** ont pu accueillir les personnes « aidées » dans un espace chaleureux. Un temps de stimulation et de convivialité leur a été proposé pendant que leur aidant, rassuré, participait à la formation. Il faut dire qu'une première expérience d'accueil des personnes suivies par cette équipe avait été menée au mois de juin 2016 ; les familles ayant beaucoup apprécié cette initiative correspondant à des besoins exprimés, elle a donc été renouvelée.

Pour cette nouvelle année, SUDGIMAD continue sur la même lancée. Ainsi sont prévues pour le premier semestre 2017 la mise en place d'un groupe de parole pour les aidants et une nouvelle session de formation pour le second semestre 2017, toujours en partenariat avec l'association France Alzheimer.

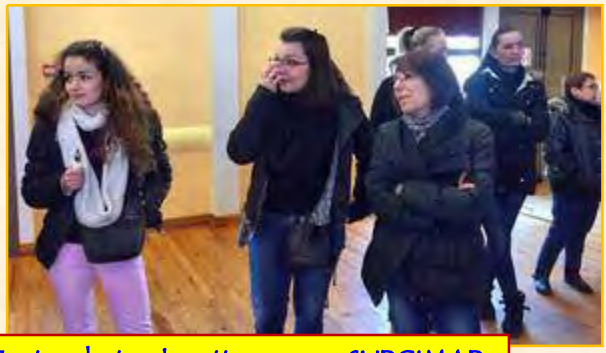

Toutes photos de cette page par SUDGIMAD

Mais la structure SUDGIMAD n'oublie pas ceux qui sont au cœur de l'accompagnement à domicile. Ainsi, le 23 janvier, les administrateurs et la direction ont invité et réuni l'ensemble des collègues pour leur présenter les vœux pour cette nouvelle année 2017. Au foyer rural de Caudrot mis à disposition par la mairie, **Daniel BARBE**, **président du groupement** et **Céline MANO**, **directrice générale**, ont remercié chaleureusement l'ensemble des salariés pour leur implication professionnelle. Ils ont également présenté le **nouveau flocage des véhicules de SUDGIMAD.** Tout ceci dans une ambiance de convivialité et de partage autour de la traditionnelle galette des rois. Une année 2017 qui s'annonce pleine de projets pour le groupement **SUDGIMAD**.

La seule maladie qui ne peut se guérir est la maladie de ne pas se sentir aimé.
Mère Teresa

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

Le Clos des Acacias

Au **Clos des Acacias**, il existe une pièce que les résidents aiment tout particulièrement. Elle s'appelle le **petit salon Toulouse-Lautrec,** depuis que nous avons donné des noms « locaux » aux différents lieux de vie de la maison de retraite, mais Toulouse-Lautrec n'a rien à voir avec cette petite pièce un peu mystérieuse. C'est certainement la pièce la plus ancienne du Clos des Acacias et, lorsque nous nous y trouvons, nous faisons un bond dans le temps.

Nous savons qu'elle a été cuisine, petite salle à manger et, aujourd'hui, nous l'utilisons comme petit salon où les familles et résidents qui le souhaitent peuvent prendre leur repas. C'est aussi dans cet espace avec petits canapés que nous faisons nos réunions d'équipe et là aussi où, de plus en plus souvent, nous nous installons pour des petites animations (écoute musicale, jeux de mots, correspondance …)

Mais qu'a-t-elle de si particulier cette petite pièce ?

Tout d'abord, elle a une grande fenêtre avec des petits carreaux (style 18ème) qui s'ouvre sur le jardin : les branches des tilleuls l'été viennent caresser le bord de la fenêtre. Et puis dans ce petit salon, il y a des moulures tout autour en haut des murs et au plafond. D'étranges scènes de chasse, champêtres, avec des musiciens…on peut même apercevoir ici et là des coquilles Saint Jacques … au plafond, une magnifique suspension avec des « breloques » en cristal. Elle doit être très lourde, de petites bougies avec des ampoules ont dû venir remplacer celles à mèches…

Une petite cheminée décorative sur laquelle est dressé un grand miroir. Ici et là dans les coins de la pièce, de grandes portes moulurées qui dissimulent des … placards. Comment ne pas laisser aller notre imaginaire, activer notre curiosité. Chacun de nous y va de sa petite histoire.

Mais que représentent ces scènes moulurées, quelles en sont leurs significations ?

Peut-être que certains d'entre vous pourraient nous aider pour en savoir un peu plus …

Alors, hésitez surtout pas à venir … pour voir … ou nous contacter ...

Sans mystère, il n'y a pas d'amour
Jean DUTOURD

N'hésitez pas à prendre contact avec **la maison de retraite le Clos des Acacias – 6 rue d'Arche de Luxe 33490 Caudrot**

05.56.62.81.12 **animation-acacias@orange.fr**

Le Clos des Acacias

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

L'école

Des écoliers Caudrotais à URRUGNE, Pays Basque … bientôt … le séjour se prépare …

Bonjour à tous,

Nos deux classes de CP/CE1 et CM1/CM2 partirons à **URRUGUE**, du 20 au 24 mars 2017.

Nous sommes impatients de découvrir le Pays Basque et de voir la mer !

Nos maîtresses nous ont dévoilé le programme : nous ferons de la pêche à pieds, de la pelote basque (c'est un sport de raquettes), nous visiterons le musée de la mer à Biarritz, la ville de Saint Jean de Luz, le port de Socoa et, pour les plus gourmands d'entre nous, nous dégusterons les délicieux gâteaux basques cuisinés par nous-mêmes.

Même si papa et maman vont un peu nous manquer, nous avons hâte d'apprendre de nouvelles choses et de partager la même chambre que les copains et copines !

En attendant les photos de notre séjour, voici quelques dessins !

Les talentueux dessinateurs se reconnaîtront … Oseront-ils se dénoncer ?

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

Il est fréquent d'entendre dire et répéter de toutes parts : « Il n'y a plus d'idéal, plus de morale, plus de conscience collective, plus de valeur de référence, plus rien » … Pourtant, est-ce si vrai que cela ?

Engendrées par de multiples questions sociétales contemporaines, des valeurs simples ressurgissent, éprouvées et potentiellement porteuses d'avenir :

- chacun a le droit de croire ou de ne pas croire en un dieu
- opinions, appartenance, engagement, ne sauraient être que le produit de la liberté tant individuelle que collective
- l'homme découvre par lui-même, avec sa raison, ce qu'il croit être sa vérité
- personne n'a le droit d'imposer une certitude obligatoire
- les libertés de penser, de contester, de s'exprimer, d'entreprendre sont des droits imprescriptibles
- respecter l'autre, essayer de comprendre ses particularismes
- vouloir que l'État, la Nation, les institutions et la collectivité publique soient indépendants des dogmes, des doctrines totalitaires et des apparatchiks ou des clergés qui s'en réclament
- qu'en toutes choses, chacun ait droit aux mêmes chances et dispose des mêmes droits
- que l'intérêt particulier soit recherché dans le cadre de l'intérêt général
- que, par solidarité entre individus, entre groupes, entre classes et entre communautés, soit assurées la paix et l'harmonie sociale.

Qui ne se réfère fréquemment à de tels principes ?
Qui peut en nier la valeur et la nécessité ?
Qui n'en souhaite le respect et la généralisation ?

Et que sont ces valeurs, sinon les éléments constitutifs de l'éthique laïque et de la laïcité considérée en tant que statut civique et social. Ne l'avons-nous pas à portée de main, cet idéal humaniste, généreux et progressiste qui, parait-il, nous fait si cruellement défaut ?

La tradition républicaine et la culture historique lui ont donné le nom de **LAÏCITÉ** avec un contenu d'une richesse exceptionnelle.

La loi concernant la séparation des Églises et de l'État a été adoptée le 9 décembre 1905

Cet article a été extrait de la revue Humanisme , sur un choix éclairé de François DUMEAU

François DUMEAU, Conseiller municipal
Correspondant Défense de la Commune

LES COMMÉMORATIONS

Ce 11 novembre 2016 fut le 99ème anniversaire de cet événement.

Les Caudrotaises et les Caudrotais furent nombreux ce 11 novembre 2016 à se rassembler au Monument aux Morts, auprès des drapeaux de l'Europe et de la France, invités par Monsieur le Maire et le conseil municipal.
Après la montée des couleurs par **André FERNANDÈS** (ancien combattant d'Algérie) et **Patrick BOUXIN** (Capitaine honoraire des pompiers), au son des trompettes de l'équipe **de Jean BIELSA**, nous nous rendîmes devant le monument.

La cérémonie se déroula suivant un code bien établi :

- lecture par Monsieur le Maire de la lettre du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants
- lecture de la liste des Caudrotais morts pour la France par **Patrick BOUXIN**
- dépôt de gerbe par Monsieur le Maire et les enfants des écoles
- sonnerie aux morts par les trompettes, suivie d'une minute de silence puis par la Marseillaise exécutée par les élèves de l'école de musique dirigés par Catherine BIELSA. Les musiciens nous gratifièrent ensuite d'un chant d'espoir **l'Hymne à la joie** qui, comme chacun sait, est l'hymne de l'Europe.

À la fin de la cérémonie, et au son d'une marche militaire, Monsieur le Maire vint saluer tous les participants dont le porte-drapeau **Michel THIBAUT**, toujours présent.

Il convia ensuite la population à un vin d'honneur préparé avec toujours autant de soin par **Laurence SIMON** et **Jean-Paul TROCMET**.

François DUMEAU,
Conseiller municipal
Correspondant Défense
de la Commune

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

La Restauration Scolaire

Suite à une conférence santé environnement animée par le **Docteur Isabelle FARBOS** (**docteur en génétique et biologie moléculaire, spécialiste en santé environnementale**) j'ai réellement pris conscience de l'importance de changer nos habitudes afin de préserver l'environnement de nos bambins.

Nous étions déjà sur l'utilisation de produits **Ecolabel** depuis 3 ans mais en concertation avec notre commercial nous avons décidé de travailler en collaboration avec **PROSENS** qui fabrique des produits 100% **Ecovert** concentrés, afin de protéger les utilisateurs ainsi que l'environnement.

PROSENS est une entreprise familiale au cœur d'un domaine écologique.

Conception et fabrication de produits d'entretien écologiques et cosmétiques biologiques depuis 1972. Les contenants possèdent un système de dilution sécurisé afin d'éviter les surdosages et le gaspillage.

En ce qui concerne les cuisines, nous maintiendrons le protocole mis en place il y a 3 ans afin de respecter les **normes HACCP**.

Je précise que tous les locaux communaux seront entretenus en **Ecovert**.

Le dessin est d'ÉLISÉANE, dessinatrice de talent, fille de Laurence et Patrick.
Elle aide sa maman à toutes nos manifestations et a bien mérité une petite place ici.

Spécialiste éclairée et passionnée par tout ce qui touche à la santé en cuisine et l'entretien en général, cette définition semble bien se retrouver en Laurence qui nous fait ainsi tous nous sentir concernés.

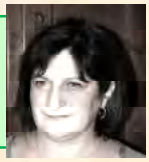

Laurence SIMON
Conseillère municipale

Créé en 1992, l'Ecolabel Européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Il est délivré, en France, par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant. C'est une marque volontaire de certification de produits et services.

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

MARCHE ROSE … 9 OCTOBRE 2016 … UNE BELLE CAUSE

Dimanche matin, une trentaine de Caudrotais se retrouvèrent vers 8 h 30 au foyer pour boire un petit café, manger un ou deux gâteaux, avant de prendre la route pour Castets où nous attendait une marche d'environ 10 kms. C'est la deuxième année que les Caudrotais participent à cette marche rose organisée pour le dépistage du cancer du sein et du colon.

Il est à noter cette année la participation de très jeunes caudrotaises sensibilisées par le sujet et nous les en remercions ainsi que tous les autres participants bien évidemment. L'arrivée se fit à Auros rebaptisé Aurose pour l'occasion où notre petit groupe d'une trentaine de caudrotais rejoignit les autres groupes des 27 autres communes participantes et nous fûmes plus de 800 à l'arrivée, tous avec une teinte de rose. Après le traditionnel discours de la présidente du comité féminin Girondin, mais aussi du Maire de la commune d'Auros, un apéritif fut offert par la municipalité à chaque participant.

Il faut rappeler que le but de cette marche est de rassembler un maximum de participants afin de montrer notre détermination contre cette maladie, le but n'est donc pas d'arriver en premier mais bien d'arriver tous ensemble rassemblés et unis pour vaincre le cancer ……

Ensuite, nous avons partagé un moment de convivialité lors de l'auberge espagnole, les corps étaient vidés mais les esprits remplis de bonne humeur par toute cette générosité et convivialité ambiante.

A n'en pas douter, les Caudrotais n'ont pas fini de faire des kilomètres afin de venir à bout de cette maladie si cruelle et si imprévisible Pour tous les amateurs, rendez-vous est d'ores et déjà donné début octobre 2017 ….

Concert de l'école de Musique du 17 décembre 2016

Cette année encore, **Cathy BIELSA**, qui dirige notre école de musique communale, nous proposa un concert en l'église de Caudrot.

En cette période de préparatifs de fête, il est agréable de se rendre à l'église afin de profiter de ce concert. Comme d'habitude **Jeannot BIELSA** est venue prêter main forte à sa fille accompagné de quelques amis musiciens.

En premier lieu les enfants inscrits à l'école de musique nous ont interprété **l'Oiseau et l'enfant de Marie Myriam** et **Noël en Jazz**.

Ensuite les musiciens entonnèrent les premières notes de Pirates des caraïbes, La reine des neiges ou encore le roi lion, le thème choisi était les musiques de films.

A la fin, la municipalité offrit le verre de l'amitié accompagné de quelques douceurs pour finir la soirée sur une note de convivialité et d'échanges.

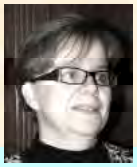

Toutes photos de cette page par Carole BRAU
Sauf celle du chapeau : elle est dessous !

Carole BRAU, 3ème Adjointe au Maire

Renseignements
Association Vacances Loisirs, Espace pour tous
05 56 76 13 17
23 rue de la Mane 33490 St Pierre d'Aurillac
www.asso-vacances-loisirs.fr espacepourtous.avl@wanadoo.fr

Lors d'une première rencontre en 2015 avec et à l'initiative d'un groupe d'adolescents caudrotais, ceux-ci nous avaient exprimé leurs difficultés à s'occuper sur leurs temps libres, nous avaient demandé un local.

Une solution fut envisagée mais ce local ne peut être mis de manière permanente à leur disposition, et surtout sans la présence d'un animateur compétent étant donné qu'ils sont mineurs. Ceci leur avait été précisé et pour que la commune engage un budget, il fallait une implication pérenne de leur part.

En Mai dernier nous avons obtenu une liste de coordonnées d'une trentaine d'entre eux.

La municipalité s'est rapprochée d'AVL (Association Vacances Loisirs) qui propose déjà des activités aux ados tout au long de l'année.

Une première rencontre entre les jeunes de Caudrot, la municipalité et AVL s'est déroulée début Juillet sous la forme d'un goûter en fin d'après-midi sur la Place des Tilleuls, un lieu où ils se retrouvent souvent.

Rencontre qui connut un beau succès puisqu'une vingtaine d'entre eux sont venus exprimer leurs envies, leurs besoins.

Cet été, trois autres rendez-vous Ados s'étaient déroulés sur la commune. Chacun de ces temps d'échange dans un bon esprit a permis d'évaluer leurs envies, leurs attentes, leurs projets.

Nous avons aussi visité le local du périscolaire, possible futur lieu de rencontre.

En partenariat avec AVL et le collège de Pian, un projet de **WEB RADIO** est en cours.

Crée par les jeunes eux-mêmes, avec l'aide de techniciens, cette **WEB RADIO**, hébergée sur internet, leur permettra de choisir les sujets qu'ils souhaitent traiter et créer leur propre programmation, comme de véritables journalistes !

L'aménagement du studio d'enregistrement dans le local périscolaire de l'école de Caudrot devait avoir lieu pendant les vacances de la Toussaint mais la mobilisation des jeunes n'a pas eu lieu comme espéré, peut-être justement du fait des vacances.

La mobilisation des jeunes serait constatée par AVL comme plus aisée au sein même du collège pour le recrutement des jeunes et la présentation du projet et, par la suite, il est toujours prévu d'ancrer ce projet sur Caudrot (interview, reportages, micro trottoir…) si suffisamment de jeunes caudrotais et des communes proches s'investissent dans ce beau projet…

Aussi, afin de donner la possibilité aux ados de donner vie à leurs envies, d'être acteur de leurs activités, notre municipalité et AVL envisageront peut-être de proposer une animation ADOS les mercredis en fin d'après-midi au local périscolaire de l'École de Caudrot.

Mais comme toute animation qui a un coût, en cette époque d'élaboration des budgets 2017, cette possibilité sera d'autant mieux étudiée si l'on constate une mobilisation de leur part pour la prochaine rencontre qui est prévue le Mercredi 8 Mars à l'école de Caudrot à 16 h 45.

Le flyer indique **Viens ! C'est le moment ou jamais !**, alors faites largement passer l'info !

AVL pourra proposer un transport depuis Saint Pierre d'Aurillac et Saint Martin de Sescas alors faites aussi passer cette info !!

Le soir de cette rencontre, j'assisterai au conseil municipal et, au vote du budget 2017, j'espère pouvoir annoncer une mobilisation de jeunes pour leur projet mais cela ne dépend pas que de nous mais de vous !...

Renseignements AVL au **05.56.76.13.17** ou espacepourtous.avl@wanadoo.fr ou s.garrelis@caudrot.fr

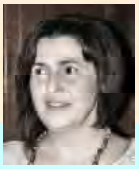

Sandrine GARRELIS
4ème Adjointe au Maire

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

MDA33
MAISON DES ADOLESCENTS
www.mda33.fr

Amour toujours
Demain, un autre jour.
Oui, hier n'existe plus

MAISON DES ADOS – LA RÉOLE
Communauté de Communes

Le 17 Décembre dernier, j'ai assisté à l'inauguration d'une antenne de la Maison des Adolescents qui vient donc d'ouvrir à La Réole où deux professionnels (psychologue et éducatrice) peuvent vous accueillir les mardis, avec ou sans rendez-vous (sauf pendant les vacances où ils ne seront là que sur rendez-vous) de 12 à 18 h Place des Jacobins. Plus d'informations au 05.56.38.48.65.

La Maison des adolescents accueille dans un lieu neutre, de façon anonyme, confidentielle et gratuite, les adolescents et jeunes adultes de 11 à 25 ans, mais aussi les parents, familles, l'entourage proche du jeune.

La structure propose une écoute bienveillante permettant ensuite d'accompagner et d'orienter les jeunes vers les services compétents (santé, justice, mission locale, etc.)

Le Département s'est impliqué dans le projet dès 2005 et a porté la création de la Maison des adolescents Gironde dont le siège est à Bordeaux.

Pour affirmer sa présence sur le territoire girondin, le Département a prévu de déployer plusieurs antennes dont celle du Médoc déjà ouverte en janvier 2016. Celle de La Réole est la seconde antenne sur les 5 prévues au total en Gironde.

Le Département finance la Maison des adolescents de la Gironde pour son fonctionnement à hauteur de 306.000 euros, sur un montant global de 480.000 euros, soit 63,75% de financement, le reste du financement provient de l'Agence Régionale de Santé.

La MDA pourrait aussi développer d'autres propositions comme des ateliers, des temps d'échanges pour les parents ou les jeunes et projette aussi de se déplacer sur le territoire … Nous ne manquerons pas de nous positionner afin de les faire venir à Caudrot…

L'Enfance Jeunesse étant une compétence de la CDC, une rencontre aura également prochainement lieu avec les membres de la commission Enfance Jeunesse de notre nouvelle Communauté de Communes ; la CDC du Réolais en Sud Gironde.

Sandrine GARRELIS
4ème Adjointe au Maire

LES JOYEUSETÉS RÉSERVÉES AUX AÎNÉS

Goûter gourmand

samedi 10 décembre 2016

avec HENRI TOURNEL et ses refrains

La commission Animation souhaite offrir un Noël aux enfants de l'école mais également à nos aînés. Aussi, cette année il a été décidé d'organiser le samedi 10 décembre un goûter musical de Noël pour nos aînés .

Ainsi, une centaine répondirent présents à l'invitation et chacun put profiter des petites douceurs offertes, passer un après-midi convivial en musique au cours duquel échanges et bonne humeur furent les maîtres mots. A cette occasion, les résidents du Clos des Acacias étaient invités et répondirent en nombre pour leur plus grand plaisir et celui de tous les assistants.

En partant, chaque participant put recevoir son traditionnel petit cadeau, une composition florale pour les dames, un panier douceurs pour les messieurs.

Comme certains ne purent se déplacer et les employés communaux distribuèrent le reste des cadeaux dès le lundi matin afin que chacun puisse en profiter le plus tôt possible.

Cette nouvelle formule ayant été très bien perçue, il y a fort à parier qu'elle sera reconduite en 2017.

Carole BRAU, 3ème Adjointe au Maire

HENRI TOURNEL

Brassens, Trenet, Ferrat, Bourvil, Brel, Aznavour, et tant d'autres ! … Nos aînés eurent plaisir à retourner dans un répertoire de chansons qui bercent la mémoire collective.

Christian LEDUC (son vrai nom) un talentueux guitariste à la voix douce et chaleureuse, avec ses harmonicas, interpréta ces morceaux des années folles aux trente glorieuses choisis et fredonnés par un public qui se plut à reprendre en chœur et avec grand bonheur les refrains réalistes ou romantiques des chansons anciennes tirées de l'art populaire

Art populaire dont le nom d'artiste évoque aussi un joli jeu de mots …

Sandrine GARRELIS, 4ème Adjointe au Maire

LES JOYEUSETÉS … RÉSERVÉES AUX PETITS

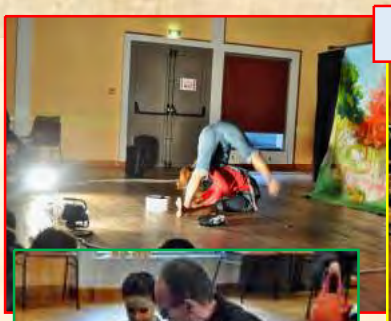

CHUT ! ….. LE SILENCE EST DANS LA BOITE

C'est l'histoire d'une petite boite rouge qui amène le silence, d'une petite fille et d'un petit garçon dans leur jeu et leur monde imaginaire et quelques petites fleurs aussi, mais … chut … le spectacle va commencer…

Entre le mime et le théâtre, nos tout petits participèrent à un spectacle spécialement conçu pour la petite enfance. Choisissant trois thèmes (la convoitise, le partage et enfin la paix), la **compagnie de théâtre Le soleil dans la nuit** fait naître de façon originale la magie du silence.

Un spectacle d'arts vivants, pour apprendre au plus petits le silence « apaisant » par la magie de la poésie et le partage des valeurs. … « apaisant » est entre guillemets car ce fut l'adjectif le plus cité par les adultes qui ont assisté à ce spectacle pour le Noël des petits qui eux aussi étaient ravis !

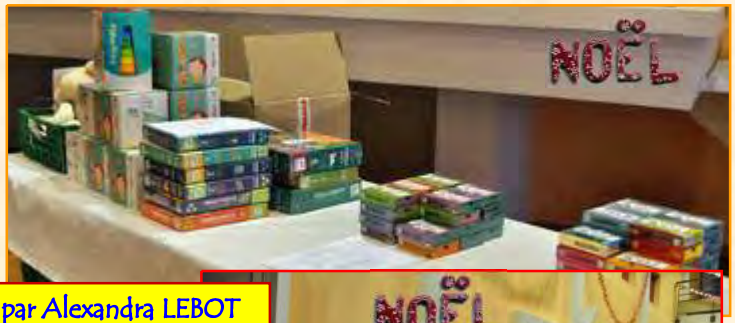

Toutes photos de cette page par Alexandra LEBOT

Le jeudi 15 décembre, les maternelles purent aller au foyer accompagnés de leurs maîtresses afin d'écouter un conte et déguster quelques petites douceurs avant la venue tant attendue du **Père NOËL**, venu spécialement du Pôle Nord à Caudrot afin de remettre un cadeau à chaque enfant.

Après toutes ces émotions, les maternelles purent déguster un menu spécial de **NOËL** concocté tout particulièrement pour l'occasion par notre traiteur **Yannick ROUZIÉ** et enfin reprendre un après-midi « normal » après tant d'émotions……

Quant aux élémentaires, ils durent patienter une matinée entière à travailler avant de déguster le même succulent repas que les maternelles et ensuite se dépêcher pour attraper le bus qui les attendait devant l'école pour les emmener au cinéma. Mais pour y voir quoi ? La surprise était à son comble puisqu'il s'agissait d'une projection en avant-première du film **NORM**.

A leur retour, le **Père NOËL** en avait profité pour déposer des cadeaux dans chaque classe ….. NOËL

Vivement l'année prochaine que le **Père NOËL** revienne ……..

Carole BRAU, 3ème Adjointe au Maire — **Sandrine GARRELIS, 4ème Adjointe au Maire**

L'HISTOIRE DE CAUDROT

AVERTISSEMENT aux lecteurs : le texte que vous allez lire ci-après est de **Jean-Paul VAILLANT**, qui, après de longues journées et soirées de lectures de plusieurs de nos anciens registres communaux, a choisi un épisode de la vie Caudrotaise qui s'est déroulé en janvier 1892, il y a donc plus de 125 années. Le Comité de Rédaction a décidé de confier à **Jean-Paul VAILLANT**, volontaire absolu, la lecture aléatoire de ces documents afin d'y trouver des histoires susceptibles d'intéresser les Caudrotais du 21ème siècle que nous sommes. L'idée de ce travail est, d'après des événements réels à retranscrire le plus fidèlement possible, de formuler des observations modernes, ce qu'a fait notre ami, avec une belle plume. Le premier intérêt est toutefois celui d'avoir un maximum d'informations sur la vie Caudrotaise de l'époque et Jean-Paul semble avoir envie de continuer selon cet axe de travail. D'ores et déjà : **BON COURAGE !**

LA RÉDACTION

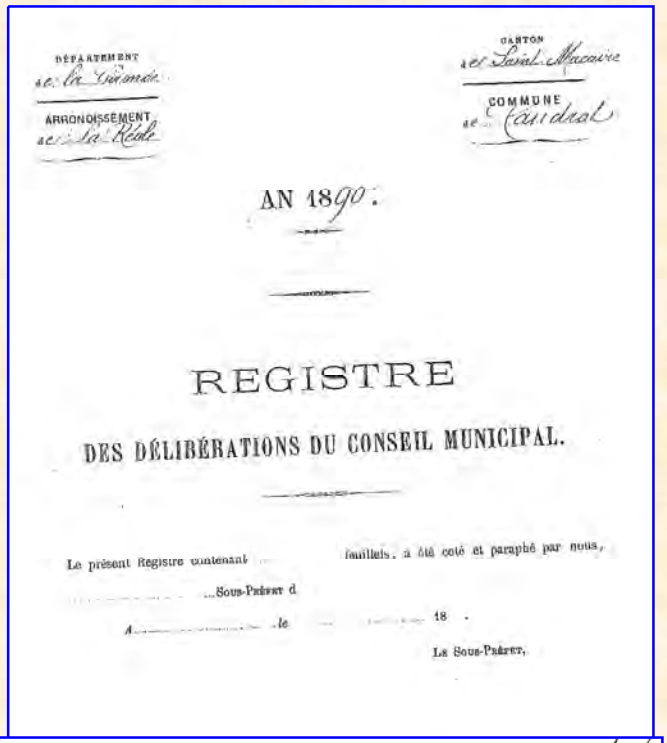

DÉPARTEMENT de la Gironde
ARRONDISSEMENT de la Réole
CANTON de Saint-Macaire
COMMUNE de Caudrot

AN 1890.

REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le présent Registre contenant ... feuillets, a été coté et paraphé par nous, ...Sous-Préfet d ... le ... 18 .

Le Sous-Préfet,

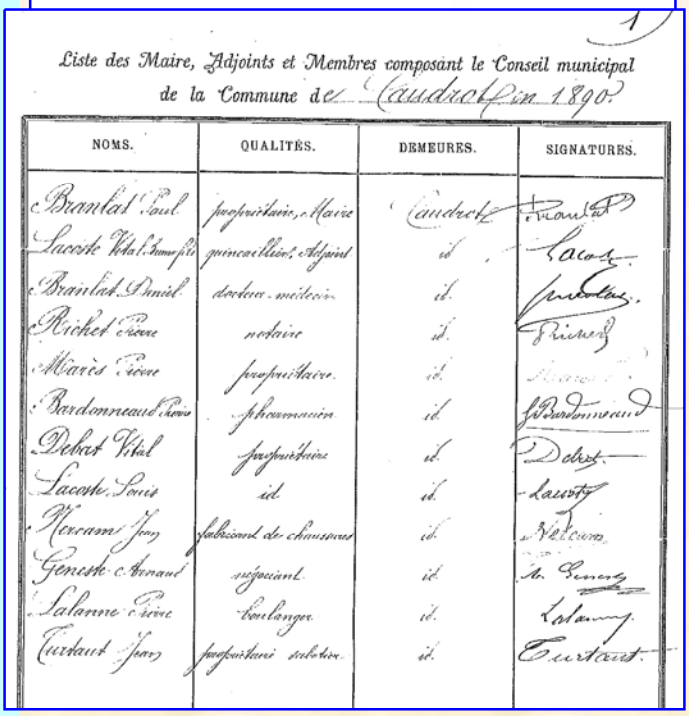

Liste des Maire, Adjoints et Membres composant le Conseil municipal de la Commune de Caudrot en 1890.

NOMS.	QUALITÉS.	DEMEURES.	SIGNATURES.
Brantat Paul	propriétaire, Maire	Caudrot	Brantat
Lacoste Vital Hippolyte	quincaillier, Adjoint	id.	Lacoste
Brantat Daniel	docteur-médecin	id.	Brantat
Richet Pierre	notaire	id.	Richet
Marès Pierre	propriétaire	id.	Marès
Bardonneaut Pierre	pharmacien	id.	Bardonneaut
Debat Vital	propriétaire	id.	Debat
Lacoste Louis	id.	id.	Lacoste
Nercam Jean	fabricant de chaussures	id.	Nercam
Genestet Arnaud	négociant	id.	Genestet
Salanne Pierre	boulanger	id.	Salanne
Turtaut Jean	propriétaire retraité	id.	Turtaut

CAUDROT autour de 1900

Le 2 janvier 1892, au petit matin, les rues de Caudrot sont encore calmes lorsqu'éclatent des hurlements bientôt suivis de plaintes à vous glacer le sang.

Ceux qui habitent au plus près de ce chahut sortent de chez eux pour découvrir qu'une femme vient de se faire mordre par un chien errant qui présente tous les symptômes d'un animal enragé.

Dans son malheur, cette femme a eu de la chance, car il y a peu de temps encore, en vérité un peu plus de cinq ans, elle aurait été condamnée à une mort atroce car la rage, avant de vous tuer, vous transforme en une sorte de mort-vivant qu'il faut enfermer.

Nous pensons habituellement que nos ancêtres furent méfiants face à la vaccination antirabique. Il n'en fut rien. Dès 1886 et la première vaccination, des centaines de personnes mordues par des animaux enragés, vinrent de toute l'Europe pour se faire vacciner. Si cet événement nous est encore connu aujourd'hui c'est que notre Caudrotaise fit elle aussi le voyage pour Paris afin de se faire soigner à l'Institut Pasteur fondé en 1888 par souscription nationale.

Si cet événement nous est encore connu aujourd'hui, c'est que de retour à Caudrot, la victime, désormais guérie, ne pouvait pas faire face seule aux très fortes dépenses qu'avait entrainées son voyage et son séjour à Paris. Elle fit donc appel à l'aide de la Mairie.

Lors du conseil municipal du 30 janvier 1892, le Maire exposa au Conseil la demande qu'elle avait faite à la Commune d'un secours de 135 francs. C'était, pour l'époque, une somme importante.

.../...

L'Histoire de Caudrot — Caudrot autour de 1900

A titre d'exemple, la parcelle dite **cimetière des Huguenots**, il est vrai pas très grande, avait été mise en vente par la Commune pour 200 francs, l'adjudication sur la coupe des peupliers du Chemin de la Gare s'était faite à 150 francs. Le Maire proposa au Conseil : **« de venir en aide à cette famille éprouvée et indigente, en votant en sa faveur les secours demandés »**. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vota en ce sens, précisant que cette famille **« mérite d'ailleurs la bienveillance du Conseil »**.

Il fut décidé de prendre cette somme sur les fonds libres en caisse et de porter ce crédit au budget de 1892. Toutefois, dans un dernier paragraphe, le Conseil demanda, qu'en raison de ce sacrifice, le Département se charge d'une partie de la dépense Le 10 février **le Préfet répondait : « que le Département ne peut contribuer aux frais de séjour des indigents soignés à l'Institut Pasteur »**. Le dernier paragraphe fut donc supprimé mais le reste de la délibération du 30 janvier fut intégralement maintenu et la Commune assuma seule la dépense.

Cela n'avait rien d'exceptionnel, quelques mois plus tôt, en septembre 1891, le Conseil avait déjà voté une aide de soixante francs pour faire admettre et soigner un jeune Caudrotais de treize ans au sanatorium d'Arcachon. Dans ce cas, le Préfet avait accepté que le Département participe aux frais.

Les comptes rendus des Conseils Municipaux forment plusieurs gros registres conservés dans les armoires de notre Mairie. Ce sont ces documents que nous avons commencé à étudier. Les plus anciens remontent au XVIIème siècle. Nous avons choisi non pas de vous les présenter de manière chronologique mais plutôt par grandes périodes qui, ensembles, forment l'histoire de notre ville.

Nous commencerons par les années 1890-1914, période que l'on qualifie souvent de **Belle Époque**, même si elle ne fut si belle que cela pour beaucoup de gens. Elle est, surtout, une période de forts progrès techniques qui, en peu d'années, vont transformer la vie des Caudrotais. Bien-sûr, le train faisait partie du paysage depuis déjà pas mal d'années, tout comme le télégraphe. Autour de 1900 arrivent l'électricité ainsi que les premiers téléphones. Les premières voitures automobiles vont très vite nécessiter que soient votés les premiers arrêtés municipaux réglant leur circulation, en particulier les conflits avec les voitures à chevaux qui sont toujours les plus nombreuses. L'usage, semble-t-il intempestif, de la trompe par les automobilistes effrayait les bêtes. Si une chose nous saute aux yeux lorsque l'on se plonge dans l'étude de ces registres, c'est bien qu'ils sont très répétitifs et donc peu intéressants. Au fil de centaines de pages reviennent toujours les mêmes sujets : entretien des chemins vicinaux, mise à jour de la liste des personnes nécessiteuses bénéficiant de l'aide médicale et pharmaceutique, budget des écoles…

3. - CAUDROT (Gironde) — L'Arbre de la liberté et la Porte de la Ville M. D.

.../...

L'Histoire de CAUDROT

CAUDROT autour de 1900

Une question elle aussi revient souvent : il s'agit des demandes d'exemption du service militaire pour les jeunes hommes soutiens de famille. Le service est alors de deux ans, il passera ensuite à trois ans, en signe révélateur d'une guerre à venir que tout le monde redoute mais qui semble inévitable. Justement, à la même période, la Commune devra débloquer des fonds pour financer des leçons de tir qui seront ajoutées à la formation des élèves, mais uniquement pour l'Ecole des garçons.

Ces registres ont au moins le mérite de nous dévoiler comment - et par qui – notre Commune a été administrée durant les quatre siècles qui ont précédé le nôtre. Ils sont, avec parfois des documents rédigés par des personnes privées, la source d'information la plus importante sur ce qu'était la vie des Caudrotais aux différentes périodes.

Une source d'informations locales et même communale. J'ai été surpris par l'absence presque totale de références aux grands événements qui ont fait l'Histoire de France. Ainsi, en 1789, les appellations changent, mais l'Administration se maintient, pas toujours avec les mêmes, il est vrai, et ce à mesure que nous avançons dans la Révolution. Dès 1789, des villages des deux rives de le Garonne se regroupent pour former un Canton. C'en est fini de notre appartenance à la Seigneurie Royale de Bazas.

Avec la reprise en main de la France par Napoléon Bonaparte, nous passerons, et pour longtemps, sous l'administration de la Sous-Préfecture de La Réole. Mais rien dans les registres concernant les journées du 14 juillet à Paris, du 4 août à Versailles avec la fin des privilèges ou de celles d'octobre. Rien, non plus, sur l'abolition de la Monarchie.

L'Administration Caudrotaise se contente de passer en République sans plus de commentaires. Des commentaires, pourtant, il y a dû y en avoir beaucoup, même si c'était à voix basse. Mais pas dans nos registres, rien n'y est retranscrit. Nous suivrons donc ces grands événements dans nos livres d'Histoire et nous tâcherons de découvrir, au fil des pages de nos registres municipaux, ce qui faisait la vie de nos ancêtres Caudrotais. Et puis, bien-sûr : il est parfois fait mention d'une anecdote, d'un incident, d'une nouveauté. S'ils figurent dans nos registres, c'est uniquement parce que les différentes municipalités ont eu à les traiter. C'est uniquement parce qu'ils ont été traités et donc retranscrits que nous pouvons les redécouvrir aujourd'hui.

Qui, autrement, se souviendrait encore de cette malheureuse mordue par un chien dont on ne saura d'ailleurs jamais s'il était véritablement enragé ou simplement de mauvaise humeur ! J'espère que vous ne m'en voudrez pas d'avoir consacré autant de lignes à cette anecdote J'ai simplement constaté que, lorsque je la racontais, plus que d'autres elle semblait intéresser nos concitoyens. D'autres anecdotes il y en a beaucoup que, j'espère, nous pourrons vous narrer dans les prochains numéros de notre Bulletin Communal. Pour terminer sur une bonne nouvelle ce premier article sur notre petite histoire, j'ai pu vérifier, en consultant les registres d'Etat Civil – autre riche source d'information- que notre victime dont, par discrétion, je n'ai pas donné le nom, à vécu à Caudrot encore de nombreuses années.

JPV

L'Histoire de Caudrot — Le vieux Caudrot s'en va

Bref d'histoire et d'histoires

Le vieux Caudrot s'en va…

Rue Pierre GEMIN se trouve une maison que tous les vieux Caudrotais appellent la maison des **Demoiselles DUBOURDIEU**. On dit aussi, plus simplement, la maison des Demoiselles, ce qui, je trouve, donne à cet endroit un bien joli nom.

Depuis quelques temps il semblait un peu triste, un peu vide et abandonné. Le jardin des Demoiselles était devenu une sorte de jungle impénétrable. Enfant, il m'aurait certainement inspiré de la crainte mais aussi la folle envie de passer la grille pour aller l'explorer.

Je n'ai pas connu les **Demoiselles DUBOURDIEU**, mais tous ceux qui m'en parlent m'en disent du bien. Une dame, qui est aujourd'hui grand-mère, me racontait que petite fille, lorsque les Demoiselles passaient pour aller à la messe, sa propre grand-mère lui criait : **« Dépêchons nous, les Demoiselles viennent de passer, nous allons être en retard »**. Voilà comment, probablement sans même le savoir, on entre dans la petite histoire d'un village.

Au même endroit, vivait un de ces personnages comme il en existe dans presque tous les villages. On les qualifie généralement de « vieux garçon », « d'original » et parfois même d'autres choses. On entre rarement chez eux et nous avons tous une explication à cela. **Jean-Pierre**, lorsqu'il était sur le pas de sa porte, aimait à parler avec les passants. Il parlait surtout et presque exclusivement de ses chats. Ma chienne, qui ne les aime que pour le plaisir de pouvoir leur courir après, restait immobile, comme hypnotisée par tous ces matous qui sortaient d'un peu partout.

Jean-Pierre est parti discrètement, probablement comme il a vécu. Permettez-moi d'avoir une petite pensée pour lui et de souhaiter que, là où il se trouve maintenant, il y ait aussi de nombreux chats. Bientôt, à cet endroit, de beaux logements accueilleront de nouvelles familles.

Le vieux Caudrot s'en va… mais, souhaitons-le, pour renaître encore plus beau.

JPV

Jean-Paul est mon prénom, **VAILLANT** mon patronyme et j'aime bien signer **JPV**, comme vous l'aurez compris.
Mulhouse m'a vu naître le 22 avril 1964 et, malgré cet événement, l'essentiel de mes ascendants est de **Saint-Pierre d'Aurillac** et quelques-uns de **Caudrot**.
Après des études d'Histoire à **Paris IV Sorbonne**, j'ai obtenu une licence, spécialisé dans l'étude du Haut Moyen Âge. J'ai également obtenu un DEUG de Droit à **Paris-Assas**.
Ensuite, j'ai travaillé comme archiviste à la **Société des Gens de Lettres** puis aux **Archives Historiques de l'AP-HP (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris)**.
Je réside à Caudrot depuis 2003 et vous m'avez probablement croisé dans la rue, à la mairie, au Clos des Acacias, chez un de nos commerçants ou encore à l'occasion d'une des manifestations Caudrotaises.

L'Histoire de Caudrot

Bernard GOURGUES

Bernard, né le 3 mai 1956 à SAVIGNAC, est le dernier d'une fratrie de 6 garçons qui lui a donné une flopée de neveux et nièces, tous toujours en Gironde. Il faut bien reconnaître que lorsqu'on a la chance de vivre ici, on n'a guère envie d'en partir … Cette date de naissance a impliqué sa date de **départ à la retraite le 31 mai 2016** après plus de 40 années de cotisations sociales.

27 mai 2016 : This is the end !

Les chiens ne faisant décidément toujours pas des chats, Bernard s'est retrouvé tout naturellement, après son CAP de serrurier obtenu au Collège Technique de Langon, mécanicien agricole chez un fermier de Loupiac où il resta jusqu'à son service militaire de 12 mois accompli à La Rochelle au titre de la classe 76/02. C'est à l'Armée que son destin prit forme puisqu'il y exerça ses talents comme chauffeur de Poids Lourds et d'Autobus.

Libéré en janvier 1977, Bernard travailla trois années chez divers employeurs : dans l'herboristerie, la charpente métallique, la menuiserie, la briqueterie.

Mais il s'était passé quelque chose d'important (c'est toujours le cas …) avant l'Armée puisqu'un beau soir de 1975, dans un bal à Puybarban, **Bernard rencontra Christiane** et cela fit des étincelles. Le temps de reprendre ses esprits civils, ils se marièrent le 3 septembre 1977 à la Mairie de Gironde sur Dropt et à l'Église de Morizès.

Une fille **Sandie** naquit il y a 37 ans et ils devinrent papie et mamie de deux petits qui ont aujourd'hui 3 et 7 ans et vivent à Langon. Leur fils **Lionel** a 34 ans et, s'il a choisi la voie du célibat, il n'a pas choisi celle des cancres, professeur agrégé d'anglais qu'il est aujourd'hui à Bordeaux.

La gentillesse
est la noblesse
de l'intelligence.
Jacques Weber

Avant de résider à Caudrot en 1982 dans cette maison où ils sont toujours, ils habitèrent quelques années à Castets-en-Dorthe.

…/…

L'Histoire de CAUDROT

Bernard GOURGUES

Suite ...

Alors, me direz-vous, pourquoi consacrer un article à **Bernard GOURGUES** qui fut un Caudrotais discret pendant toutes ces années, discret et réservé comme sa nature le montre. La réponse est dans un mot : **FAUCARDAGE !** En 1989, le **Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Macaire** (avant la création des Communautés de Communes) créa la fonction devant le besoin exprimé par les 9 communes concernées de l'époque. Jusqu'à la création de la **CDC des Coteaux Macariens**, Bernard exerça seul la fonction et ne chômait pas. **Garage à Saint-Pierre d'Aurillac** sous l'autorité du Président du Syndicat **Robert VIMENEY**, père de **Denis**, actuel élu de cette commune.

Pendant 13/14 ans, la fonction perdura, à la satisfaction des habitants, puis la **CDC des Coteaux Macariens** naquit pour s'étendre sur les 14 communes du canton de l'époque. Il y eut fatalement plus de travail et **Pascal LAGARDÈRE** fut embauché pour seconder Bernard. Le **garage Intercommunal de Caudrot** date de 2005 et, pendant environ une année, les deux hommes eurent leur base au garage communal de notre comune. Y-a-t-il un lien avec l'embolie pulmonaire qui cloua Bernard à l'arrêt pendant 6 mois de 2005 ? Il en guérit mais avoue avoir eu très peur, tout cela à cause d'une varice bien embarrassante. Aujourd'hui, il va bien et va incontestablement couler de longs jours heureux.

Et bien, tout cela fait quand même 26 années au service des habitants du canton dont les caudrotais. Les dernières 26 années de sa vie professionnelle et cela compte forcément beaucoup. Voilà qui mérite un article !

Un très grand moment dans sa vie professionnelle : l'arrivée de la climatisation dans les tracteurs en 2003/2004 … Avant … chaud … très très chaud …

A ma question, quels sont vos plus beaux souvenirs dans votre travail, ses réponses :
« Essayer de contenter tout le monde et aller le plus vite possible »

Et, tenez-vous bien … l'arrivée du **JOYSTICK** pour tracteur qui, manifestement, simplifiait la vie des conducteurs de ces machines monstrueuses et si difficiles à manipuler. L'histoire ne dit pas si Bernard joue à la BOX chez lui …

Claire et Nathalie de la CDCCM

27 mai 2016 au Garage Intercommunal de CAUDROT avec LA machine et avec de nombreux élus, des collègues et des amis + moi qui prend la photo

Roger NETTE
1er Adjoint
au Maire

L'Histoire de Caudrot

COURAGE et **AMOUR** sont les mots qui me sont naturellement venus comme symboles de ma visite dans le cadre de cet article. **COURAGE** car c'est bien de cette qualité dont font preuve à chaque instant **Véronique** et **Sébastien** pour leur travail et **AMOUR** parce que c'est ce qui ce qui les unit … ils n'ont pas eu besoin de me le dire tant c'est visible … Et il y a des preuves supplémentaires avec **TITOUAN** 5 ans et **LOLA** 8 ans.

Ne les connaissant pas professionnellement, je suis allé faire beaucoup plus ample connaissance et vous en faire ainsi profiter, à vous les Caudrotais que, eux aussi, sont depuis toujours. Bon, Véro vient de Bègles mais on ne lui en voudra pas quand Sébastien est issu de la **famille LACAZE**, vieille famille d'ici. Des Caudrotais utiles à la cité puisqu'ils font fonctionner cette entreprise spécialisée dans les canards et quasi unique dans la région.

COURAGE parce qu'ils font **TOUT** tous les deux, personne ne les aidant en quoi que ce soit. **Et TOUT**, c'est du boulot 12 heures par jour, voire davantage, tous les jours …

Et ça se passe comment ? Les canetons naissent dans la nuit puis arrivent à Caudrot (donc en provenance de chez l'accouveur) vers 11 h du matin. Ils sont nés 4 ou 5 heures avant, pas davantage. Chez le producteur (donc ici chez **AUTREFOIE**), ils sont installés en poussinière, un grand endroit chauffé à 28° pour rappeler la chaleur maternelle. La poussinière sert de substitut à la mère.

Les arrivées de chez l'accouveur sont mensuelles, 160 canetons à chaque fois. Chez **AUTREFOIE**, l'élevage se fera en plein air, pendant 14 semaines, pour le bien-être des animaux qui ne craignent pas le froid. Au bout de 14 semaines, les bêtes atteindront 4,5 kilos en moyenne. Les deux dernières de ces 14 semaines sont réservées au pré-gavage, la préparation au gavage qui, durant les 15 derniers jours, consiste à rationner les canards. Ils ne disposent de nourriture qu'une fois par jour. Grâce à leur instinct glouton, ils ingèrent spontanément de grosses quantités d'aliment.

Ce comportement naturel de l'animal, va favoriser 3 phénomènes déterminants pour la production de foie gras :

- une augmentation du volume du jabot
- une stimulation des fonctions digestives
- un démarrage du processus de production du foie gras, avec un accroissement naturel du poids du foie.

Le foie ainsi pré-engraissé ne présente pas encore les caractéristiques satisfaisantes, c'est seulement à l'issue de la période de gavage qu'il atteindra les qualités gustatives attendues. Ce programme d'alimentation préparatoire au gavage permet de créer des conditions favorables au gavage et d'en réduire la durée.

Le gavage, de façon traditionnelle, dernière étape avant l'abattage, dure 10 jours. Les canards sont gavés à l'âge de 14 semaines environ et 2 fois par jour au grain de maïs entier **sans OGM**.

L'Histoire de CAUDROT

Suite ...

Le gavage consiste à nourrir de façon abondante les canards le matin et le soir au grain de maïs entier. Le geste essentiel du gaveur permet de déposer dans le jabot de l'animal un mélange de maïs et d'eau qui se fait à l'aide d'un embuc, adapté à l'anatomie du canard.

Le maïs riche en amidon, source de glucides nécessaires à la lipogenèse (production de corps gras dans les organismes vivants) est trempé dans l'eau chaude pendant 12 heures.

Les canards sont dans une partie du bâtiment ventilée, regroupés en parcs collectifs sur une litière paille et une eau douce à volonté.

Au cours du gavage une attention particulière est nécessaire pour le bon déroulement du processus d'engraissement, ce qui garantit une production de qualité.

Avec ces méthodes traditionnelles, AUTREFOIE n'usurpe pas son nom … comme autrefoiS !

Arrivés aux environs de 6 kilos au bout de ces 10 jours, ce sera le départ pour l'abattoir où tout sera exécuté selon les méthodes et recettes exigées par Véro et Sébastien qui seront systématiquement présents. Les produits finis reviennent chez **AUTREFOIE** dans leurs conditionnements prêts à la vente, tels que vous les voyez sur le site **www.autrefoie.com/**

Nos amis font actuellement construire leur maison juste à côté afin de tenir les engagements qu'ils tiennent déjà : Ouverture tous les samedi matins de 9 à 13 h et tous les autres jours, dimanche inclus, sur rendez-vous : **06.69.73.82.06** et par mail : **contact@autrefoie.com** – **6 Lieu-dit LE BRANLE 33490 CAUDROT** … On trouve très facilement la page **FACEBOOK** à laquelle on peut s'abonner pour être informé.

Produits phares : Foie gras au poireau, Magrets, Confits, Rillette au foie gras, Foie gras, Cou farci.

Commande passée avant 11 h livrée le lendemain à 11 h par **CHRONOFRESH**, **un service de CHRONOPOST**

Plusieurs magasins vendent leurs produits, à commencer par notre **CARREFOUR Contact** qui est leur partenaire depuis le début. Le 17 novembre 2016, participation à l'événement **BORDEAUX S.O GOOD** avec la participation de nombreux professionnels français et étrangers. Allez voir : **http://www.bordeauxsogood.fr/**

Une Journée Portes Ouvertes est prévue en juin 2017

Roger NETTE
1er Adjoint au Maire

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

VOUS AIDE À PASSER VOTRE **PERMIS DE CONDUIRE**

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre en place une aide au passage du **permis B** (sous conditions de ressources) pour inciter les jeunes diplômés ou suivis en mission locale âgés de 18 à 25 ans, à passer leur permis et ainsi faciliter leur insertion professionnelle. Cette aide est accessible sous certaines conditions et mise en place à compter du 3 novembre 2016.

Le montant de l'aide régionale s'élève à 600 euros forfaitaire.

Après **vérification de l'éligibilité** du dossier de demande, l'aide est versée en une fois après l'obtention du code.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine | La RÉGION partenaire de la JEUNESSE

LA VIE ASSOCIATIVE

LOTO du 5 février 2017

Michel BAILLOU

Josette DUCHAMPS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE en pleine action les mardis matins

De la photo et des voyages

Après avoir fêté les rois à l'issue de son assemblée générale, puis organisé en ce premier dimanche venteux de février son loto annuel au foyer rural, le club du Joyeux automne (165 adhérents au 1er janvier 2017) prépare activement les mois à venir.

La gymnastique volontaire (32 licenciés), le scrabble, les jeux de cartes, l'informatique (photo numérique et initiation) et la marche restent des rendez-vous prisés qui permettent au club de conserver un effectif stable d'une année sur l'autre.

La randonnée, sous la conduite de **Pierre-Jean RECLUS**, après bientôt deux ans de fonctionnement, a trouvé son rythme et affiche en ce début d'année un dynamisme de bon aloi, en mettant notamment la dernière main à un programme de sorties alléchant.

La nouveauté de ce début d'année, c'est le projet de création d'un atelier photo, ouvert aux amateurs de Caudrot et alentours. **Gérard GUTTIEREZ** animera cette activité. Une première prise de contact a eu lieu lundi 6 février. Il est ouvert à tous les amateurs avertis, moyennant l'adhésion au club (pour l'assurance) de 15 €/an.

L'automne est un deuxième ressort où chaque feuille est une fleur
Albert Camus

L'autre grand volet de l'animation du club passe par les sorties et voyages. Carton plein le 17 février avec 57 participants pour la **journée à Bordeaux** (Cité du Vin, déjeuner au restaurant, visite guidée en car de la ville). Le 16 juin sera journée charentaise avec la visite de l'église souterraine monolithe **d'Aubeterre-sur-Dronne**, la plus vaste église souterraine d'Europe, le déjeuner charentais et la visite guidée du **château de Chalais,** berceau de la famille des Talleyrand-Périgord, aujourd'hui propriété du célèbre imitateur **Yves LECOCQ** qui y vit !

Point d'orgue de l'été, le voyage de 4 jours, du 5 au 8 septembre, au pays Basque espagnol, à **Bilbao** (hôtel 4**** avec une soirée spéciale pour le club !) Au programme, visite de la vieille ville, de la **Fondation Guggenheim**, la **Côte Cantabrique** jusqu'à **Santillana del Mar**, le fac-similé de la **grotte d'Altamira** (le Lascaux espagnol), la station balnéaire de **Laredo** et au retour **Saint Sébastien**. Sans oublier un repas à la fameuse **Sidreriea Aginaga**, à **Usurbil** !

Enfin, une sortie sera organisée à **Lascaux**, dès que les conditions d'accueil seront réunies pour visiter le fac-similé ouvert depuis décembre dernier.

Pour toutes ces activités, renseignements ou inscription auprès du président au 06 02 37 13 62.

Le Président Jean-Claude AUDEBERT
ja.caudrot@free.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

L'A.P.E. CAUDROTAISE EN RYTHME !!!

La nouvelle équipe élue depuis Septembre 2016 a poursuivi harmonieusement la programmation des animations qui se succèdent depuis quelques années grâce à belle dynamique dont se sont emparés des parents caudrotais.

C'est ainsi que la deuxième édition de la **Boum d'Halloween,** fin Octobre dernier, donna le ton avec ses sorcières, zombies et squelettes qui se déhanchèrent en cadence dans une cacophonie terrrrrrrrriiiiffffiaaannnnte !

Un nouveau succès avec innovation de l'APE en proposant aux parents d'immortaliser ce souvenir avec une photographe talentueuse, **Alexandra LEBOT** qui avait aménagé un « studio » décoré pour la circonstance.

Sorcières, vampires, fantômes etc… ont pu se déhancher en musique et se restaurer avec de monstrueux gâteaux et fruits concoctés par de généreux parents et grands-parents que l'APE remercie chaleureusement !

Puis ce fut au tour de la **Bourse aux Jouets** mi-décembre et le retour d'Alexandra avec son studio photo magnifiquement mis en scène pour une rencontre des enfants et des plus grands… avec notre **Père NOËL** (Alias Dédé !)… mais il se reconnaîtra car il a accepté et accompli son rôle avec enthousiasme … Alors, encore un grand merci à **Alexandra** et **Dédé FERNANDÈS** !

Cette année 2017 comme les précédentes, avec la même fréquence, pour les beaux jours nous nous retrouverons pour fêter **CARNAVAL, le SAMEDI 1er AVRIL avec pour thème LA MUSIQUE !!!** En attendant ce beau moment cadencé, nous invitons toutes celles et ceux qui souhaiteraient participer de près ou de loin à l'organisation de cette mélodieuse journée à se faire connaître ! Pour plus de précisions, vous pourrez consulter, **Laurie** au Périscolaire de l'école ou tout membre de l'APE Caudrotaise.

Audrey RENOUX Présidente
Aurélie TARABON Vice-Présidente
Annabelle GUERRE Trésorière
Magali LÉVÊQUE Vice-Trésorière
Julie COLOGNI Secrétaire
Vanessa DAGUE Vice-Secrétaire

Sandrine GARRELIS, 4ème Adjointe au Maire

LA VIE ASSOCIATIVE

Association YOGA Bien Être

Nous avons commencé l'année par l'Assemblée Générale au cours de laquelle le bureau a été reconduit :

Présidente : Pascale GARRAS
Vice-Présidente : Michèle DISS
Trésorière : Vanessa DAGUE
Secrétaire : Christine GUIRAUDON

Nous avons présenté nos projets pour les prochains mois :

- En avril, au Centre Socioculturel, un stage encadré par notre professeur **Jocelyne**
- Le 24 juin, nous irons au **Temple-sur-Lot (47)** pour terminer notre année de **YOGA** et découvrir le **Jardin des Nénuphars**

En attendant, nous nous retrouvons chaque lundi de 17 h 45 à 19 h 30 et nous nous quittons après la **relaxation** bénéfique à l'équilibre de tous.

La santé et la raison
sont les deux trésors
de l'humanité.
Maxime Grecque antique

L'association **GYM TONIC** de Caudrot vous accueille les mardis et jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 au centre socio-culturel de Caudrot.

Les cours de gymnastique, dynamiques et intenses, animés par un professeur très qualifié, font travailler chacun de nos muscles dans une ambiance fort sympathique !

Les deux premiers cours sont offerts

Rejoignez-nous !

06.15.86.77.19 (présidente)

marilyn.moreze@ free.fr

A bientôt

Les membres du bureau.

LA VIE ASSOCIATIVE

Au Barbillon Caudrotais

Après une belle progression des effectifs en 2015, notre association a poursuivi sa croissance en 2016 pour atteindre le total de 400 pêcheurs cotisant à Caudrot. Ce sont ainsi 276 pêcheurs adultes, 46 enfants de moins de 12 ans, 47 jeunes de 12 ans à 18 ans et 8 dames qui ont pris une carte à l'année, rejoints par 6 cartes hebdomadaires et 17 cartes journalières.

Notre part des cartes de pêche nous permet ainsi un bon fonctionnement au service des pêcheurs, notamment en alevinages et lots de valeur pour le concours de pêche de la fête communale.

Pour récompenser nos fidèles adhérents, nous avons décidé d'offrir des bons d'achat chez notre détaillant partenaire **CARP-STORY**. Deux adhérents 2017 seront tirés au sort le 10 mars et deux autres le 30 avril. Ils seront avisés par courrier la semaine suivante.

Notre assemblée générale est prévue le mardi 21 février à 18 heures
Salle des associations, rue de la Gare.

Photo parue dans SUD OUEST du 21 janvier 2017

Une très belle prise pour le pêcheur.
PHOTO REPRODUCTION PATRICK IZAUTE

Dans nos projets 2017, en plus de nos initiatives habituelles, nous essaierons de nettoyer la partie amont du port. Si le temps et la Garonne le permettent ce devrait être fait courant Mars. Le port n'étant pas réservé aux seuls pêcheurs, tous les bras outillés et bonnes volontés seront les bienvenus. **Le Barbillon offrira le repas aux bénévoles.**

La Garonne à Caudrot est un lieu particulièrement riche en gros poissons. Parmi les prises qui nous ont été signalées, mentionnons les brochets remarquables pris par notre trésorier 1,05 m et 1,18 m pour 12,4 kg, plusieurs carpes à plus de 20 kg et des silures impressionnants dont un de 2,60 m pour plus de 100 kg.

Nos cartes de pêche peuvent s'acheter au magasin **Carp Story** à **Saint Macaire**, ou par internet sur **www.cartedepeche.fr** avec paiement sécurisé par carte bleue.

Attention à la nouvelle réglementation !!!

Tailles minima de capture :
Brochet : 60 cm
Sandre : 50 cm
Black-bass : 40 cm
Quota de prises carnassier : 3 poissons, dont 2 brochets.

Bonne année de pêche à tous, ne ratez pas les ouvertures : truite le samedi 11 mars, carnassiers le lundi 1er mai.

Le président Michel BENITO

LA VIE ASSOCIATIVE

Nos deux équipes seniors sont à la mi-saison pour le championnat 2016/2017.

Comme nous l'écrivions sur le bulletin précédent, **l'équipe A** a débuté la saison de championnat Régional en boulet de canon. Ce qui nous a permis d'engranger des points au classement et de se construire un petit matelas en cas de moins bien. A présent nous sommes « dans le moins bien ». L'accumulation de blessures assez graves et des faits de jeu nous ont fait dégringoler mais tous les espoirs sont permis car, avec un effectif extrêmement limité, nous avons réussi à tenir en échec les deux leaders incontestés de la poule A. Ces résultats face à de grosses cylindrées régionales ont été obtenus grâce à l'abnégation de chaque joueur et à ce qui nous a toujours singularisés → **la vaillance de LA VAILLANTE DE CAUDROT ! ! !**

Nos sommes certains qu'avec le retour des blessés nous réussirons, cette année encore, à nous maintenir au niveau régional ce qui, vu nos moyens comparés à ceux de la quasi-totalité des clubs de cette catégorie, relève d'un véritable exploit !

Notre équipe réserve paye, elle aussi, les effets de ces nombreuses blessures car il faut puiser dans son effectif. Elle est quelque peu en souffrance au niveau des résultats mais tout comme pour notre équipe fanion, les jours meilleurs sont devant nous et le maintien en 2ème division district est largement à notre portée !

Les vétérans continuent leur parcours de patachon en se faisant plaisir, le vendredi soir, sur le terrain et en obtenant de très bons résultats tout en laissant des joueurs à la disposition des équipes A et B (blessures obligent). Et un bon repas vient clôturer leurs soirées footballistiques dans une ambiance des plus conviviales ! Un grand merci à tous ces « vieux footeux » qui font de gros efforts pour leur club de cœur.

L'école de football obtient des résultats encourageants grâce à l'investissement de ceux qui en sont responsables et grâce à l'implication des parents ! Les catégories U7 et U9 évoluent le samedi matin sur divers sites de notre sud-gironde. Les plus grands U11, U13 et U15 défendent nos couleurs, sur ce même territoire, les samedis après-midi.

En comptant parmi ses licenciés 11 féminines de 6 à 14 ans ce qui fait qu'avec l'apport de ces jeunes filles notre club peut prétendre, en fin de saison à la labellisation de son école de football.

Ce sera avec un grand plaisir que l'ensemble des dirigeants et l'effectif de La Vaillante de Caudrot vous accueilleront autour de la main courante. Vous passerez de bons moments sportifs, vous ferez plaisir aux joueurs et aux bénévoles qui se dépensent sans compter, vous soutiendrez les couleurs de votre commune dans une ambiance sympathique et… c'est gratuit ! ! !

Nous remercions notre municipalité pour l'entretien des installations du stade de La Lagotte.

Nous remercions la municipalité de **Saint-Martin de Sescas**, qui met gratuitement à notre disposition, depuis 3 saisons, les installations sportives de sa commune. Ce qui nous permet d'avoir un terrain supplémentaire pour pouvoir mieux évoluer au niveau de l'école de football et de soulager un peu notre terrain de La Lagotte qui souffre d'être bien trop sollicité !

Nous remercions l'association Caudrotaise **Entraide et Loisirs** qui, par son soutien financier, nous permet d'exister ! ! !

Nous remercions nos généreux sponsors qui contribuent grandement au fonctionnement de notre club.

Le club prend de l'ampleur dans les catégories de jeunes principalement. Nous sommes confrontés à des exercices périlleux en matière budgétaire et en termes d'infrastructures … Aussi, nous remercions chacun d'entre vous pour votre accueil et votre générosité lors de notre passage pour vous présenter le calendrier 2017 de **LA VAILLANTE DE CAUDROT**.

A partir de cette fin d'année 2017, il faut que vous sachiez que, si vous êtes imposables et en échange d'un reçu fourni par le club, vous pouvez récupérer fiscalement 66% de ce don (zone 7UF de la déclaration de revenus). Pour exemple et pour les particuliers imposables, un don de 60 € revient à une dépense effective de 20,40 €. Pour les entreprises la réduction d'impôt est de 60% (pour plus de précisions voir avec votre comptable).

LA VIE ASSOCIATIVE

Prochains matchs (sous réserve de report suite aux conditions climatiques)

Equipe A → matchs à 15 h 00 (heure d'hiver) à 15 h 30 (heure d'été)
Le 12-02-2017 à Rouffignac (24)
Le 26-02-2017 Côteaux Bordelais à Caudrot
Le 05-03-2017 à Mussidan (24)
Le 19-03-2017 Côteaux Bourgeais à Caudrot
Le 26-03-2017 à Cestas (33)
Le 09-04-2017 Côteaux Dordogne à Caudrot
Le 23-04-2017 à Nontron (24)
Le 30-04-2017 à Estuaire Haute Gironde (33)
Le 14-05-2017 Cenon à Caudrot

Equipe B
Le 12-02-2017 à 13 h 00 à Fargues
Le 26-02-2017 à 13 h 00 Landiras à Caudrot
Le 05-03-2017 15 h 30 Aillas Auros à Caudrot
Le 19-03-2017 à 15 h 30 à Castets en Dorthe
Le 26-03-2017 à 15 h 30 Bleuets Macariens à Caudrot
Le 09-04-2017 à 15 h 30 à St Pierre de Mons
Le 23-04-2017 à 15 h 30 Bazas à Caudrot
Le 30-04-2017 à 15 h 30 à Monségur
Le 14-05-2017 à 13 h 30 Pondaurat à Caudrot

Catégorie U13
(matchs le samedi à 15 h 00 au stade de La Lagotte à Caudrot)

U13 équipe 1
Le 11-02-2017 contre Castets en Dorthe
Le 08-04-2017 contre St Symphorien-Louchats
Le 06-05-2017 contre Fargues-Toulenne
Le 13-05-2017 contre St Médard d'Eyrans
Le 27-05-2017 contre Cadaujac

U13 équipe 2
Le 11-02-2017 contre Montesquieu
Le 01-04-2017 contre Verdelais-Ste Croix
Le 06-05-2017 contre Sud-Gironde
Le 13-05-2017 contre Villandraut-Préchac
Le 27-05-2017 contre Barsac-Preignac

ALLEZ LA VAILLANTE !!!

Les nouveau-nés

CHALUMEAU--DEVOTI Joani
DA SILVA MARTA Amalya
DELARUELLE Milana
DUMENIEU Nina
EL BERGUI Inès
EL KOUDRI Reda
GILOT Nathan
LAMOTHE Noa

Ceux qui se sont unis

FROUIN Myriam et PIAT Jean-Marc

Ceux qui nous ont quittés :

DUPUCH Bernard

GABORIEAU Michel

Renseignements utiles 1

MAIRIE : Secrétariat

Le secrétariat est ouvert :

Lundi - Mardi - Jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 - Permanence des adjoints de 18 à 19 h

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 05.56.62.81.23

Télécopie : 05.56.62.71.22

Courriel : mairiecaudrot@orange.fr - Site : http://caudrot.fr

Dates de l'élection présidentielle :
23 avril et 7 mai 2017

Dates des élections législatives :
11 et 18 juin 2017

Permanences :

- **Notaire : Maître RASSAT**, uniquement sur rendez-vous pris à l'étude de Langon.
- **Assistante sociale :** 2ème et 4ème mardis de 9 h 30 à 12 h, après avoir pris rendez-vous au Centre Médico-Social de Cadillac au 05.57.98.12.00

Recensement militaire : Les filles et les garçons nés en 2001 doivent se faire recenser, après avoir eu 16 ans.

Bibliothèque Municipale

A votre disposition (sauf imprévu)

Le mercredi de 15 h 00 à 16 h 30
le samedi de 14 h 30 à 16 h 00

Assistantes maternelles

Madame **MOREAU Christine** 05.56.62.72.65
Madame **MARTIN Valérie** : 09.50.81.54.60 ou 06.15.48.64.86
RAM (Relais Assistante Maternelle) : 05.56.63.84.25

Bureau de poste

Lundi au vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

Samedi : fermé

Déchetterie de Langon

Horaires d'ouverture
Lundi de 13 h 30 à 17 h 00
Mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
Samedi de 9 h à 16 h

Ordures ménagères

Ramassage le lundi et le jeudi matin

PROXI DECHET Au garage de l'ancienne Communauté de Communes (à coté du cimetière) = Mardi 23 mai 2017

SIPHEM - Maison de l'Habitat

47, avenue du Général de Gaulle
33190 GIRONDE-sur-DROPT
05.56.61.20.75

Conciliateur de justice

Permanence de monsieur **Éric CORDONNIER**
à la Mairie de SAINT-MAIXANT le 3ème lundi de chaque mois,
sur rendez-vous au 05.56.62.03.08

Aide architecturale, Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement

Permanence de Monsieur **Jean-Noël BORD** (Architecte Conseiller) en mairie de Saint-Macaire
tous les 3èmes vendredis de 14 à 17 h, sur rendez-vous au 05.56.63.03.64

Renseignements utiles 2

Téléphones utiles

Infirmières : 05.56.62.81.05
Cabinet médical : 05.56.62.80.37
SUDGIMAD (Santé Garonne) : 05.56.62.75.00
Clinique Sainte Anne : 05.57.98.03.03
Ambulances : 05.56.62.81.10
Taxi 2G : 06.75.75.32.61
Pharmacie des Tilleuls : 05.56.62.80.06
Hôpital Pasteur : 05.56.76.57.57

Médecins

En semaine de 20 h 00 à 8 h 00,
le week-end du samedi midi au lundi 8 h 00 et
les jours fériés de 20 h 00 la veille à 8 h 00 le lendemain,
UN SEUL NEMERO : 05.56.61.21.61
Vous serez orientés vers un médecin généraliste

En cas d'URGENCE, appelez le 15

Médecin de GARDE sur INTERNET :
www.ordre-medecins-gironde.org/

PHARMACIES

Février

Le 26 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne

Mars

Le 5 La CROIX VERTE à La Réole
Le 12 Du RÉOLAIS à La Réole
Le 19 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe
Le 26 DU ROUERGUE au Rouergue

Avril

Le 2 BONNEFOND à Monségur
Le 9 DES TILLEULS à Caudrot
Le 16 Du RÉOLAIS à La Réole
Le 17 Du RÉOLAIS à La Réole
Le 23 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne
Le 30 DES TILLEULS à Caudrot

Mai

Le 1er DES TILLEULS à Caudrot
Le 7 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt
Le 8 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt
Le 14 BONNEFOND à Monségur
Le 21 La CROIX VERTE à La Réole
Le 25 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe
Le 28 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Centre Antipoison et de Toxicovigilance

de BORDEAUX

Permanence médicale téléphonique
05.56.96.40.80

Centre Anti-Tabac

8, rue Treuils 33000 BORDEAUX
05.56.99.39.66

SIDA Info Service

1, rue Guérin 33000 BORDEAUX
05.56.11.02.18

SNCF

Gare de LANGON : 3635

SNCF

Station de CAUDROT

Horaires vers Bordeaux :

Lundi à vendredi = 6 h 48 / 8 h 03 / 18 h 38

Horaires vers Toulouse :

Lundi à vendredi : 7 h 15 / 18 h 06 / 18 h 59

ATTENTION, des changements peuvent avoir lieu en cours de période

UN SEUL NUMÉRO : 05.56.61.21.61

Bulletin communal

Février 2017

ÉPILOGUE

Directeur de la Publication : Jean-Pierre JAUSSERAND

Les rédacteurs : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Édouard LENGAIGNE, Carole BRAU, Sandrine GARRELIS, Odile RAMBAUD, Laurence SIMON, François DUMEAU

Rédacteur invité : Jean-Paul VAILLANT

Rédacteur en Chef : Roger NETTE, en charge de la Commission COMMUNICATION.

Créations informatique et artistique : Roger NETTE

Pour pouvoir voter en 2017

Il faut être inscrit sur les listes électorales, la date limite d'inscription étant fixée en principe au 31 décembre 2016. Il existe néanmoins un certain nombre de cas particuliers permettant de vous inscrire après cette date et de voter en 2017.

Il est en effet possible de vous inscrire dans les cas suivants :

Vous atteignez l'âge de 18 ans avant le jour du 1er tour de l'élection
Vous déménagez pour des motifs professionnels après le 1er janvier
Vous êtes fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier
Vous êtes militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier
Vous obtenez la nationalité française après le 1er janvier
Vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1er janvier

Attention néanmoins, votre demande d'inscription doit parvenir à la mairie avant le 10ème jour précédant le 1er tour de l'élection.

Le Clos des Acacias

Les ateliers du Clos des Acacias recherchent des bénévoles

Valérie CHALONS, animatrice de **l'EHPAD du Clos des Acacias**, lance un appel aux Caudrotaises et Caudrotais qui désireraient accompagner bénévolement les résidents dans divers ateliers proposés par l'établissement.

Toute proposition sera examinée et discutée afin que chacun puisse trouver sa place de manière adaptée. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec elle au **05.56.62.81.12** ou par courriel **animation-acacias@orange.fr**

Paroisse de Caudrot

La **paroisse Saint-Christophe de Caudrot** fait partie de ce qu'on appelle, dans notre **jargon religieux**, d'un secteur pastoral, celui du Langonnais.

Pour le concert donné le 17 décembre 2016 par l'École de musique, **la communauté paroissiale a construit une belle crèche.** Elle a pu être admirée pendant les quelques dimanches où l'église était ouverte.

Il n'y a pas eu de messe à Caudrot depuis le début du trimestre dernier, la prochaine aura lieu dimanche 5 mars, à 9 h.

Ce sera le premier dimanche du Carême, Carnaval ou Mardi Gras, qui précède le mercredi des Cendres, étant le 28 février.

Cette année, Pâques est le dimanche 16 avril.

Odile RAMBAUD